L'ABEILLE.

PAR BULLETT, BULLEN & AGNE.
No. 81, rue Carondelet.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 29 JANVIER 1839.

POUR PRÉSIDENT DES ETATS UNIS.

HENRY CLAY.

Soumis à la décision d'une Convention Nationale

Le goëlette *Elize-Ann*, entrée hier, venant de Matamores, d'où elle est partie le 19 janvier, apporte un certain nombre de Français résidants au Mexique et entre autres, le consul français de Matamores.

Il paraît qu'il y a eu un engagement le 5 près de Matamores, entre les troupes fédérales, sous les ordres de Canales et les centralistes commandés par Filisola. On assure que la perte n'est pas moindre de 300 hommes et tués seulement. Chacun paraît réclame la victoire.

Suivant d'autres récits, il n'y a eu que 40 morts de chaque côté. Il y a beaucoup de versions et aucune n'est bien positive.

Voici quelques détails que nous empruntons au *Courrier* d'hier au soir :

"Le général Filisola ayant sous son commandement environ 1000 hommes, était campé dans Matamores par les fédéralistes sous le commandement du col. Eleuterio Mennes et Canales, qui empêchaient les vivres venant de l'intérieur d'entrer dans la place.

"Le 5, les fédéraux qui s'étaient approchés jusqu'à une lieue de la ville furent attaqués par les troupes du général Filisola et le résultat de l'engagement resta indécis ; les deux partis ayant perdu chacun 40 morts ou blessés. Les troupes du gouvernement comptaient plusieurs officiers parmi les morts et les blessés ; ils perdirent deux pièces d'artillerie.

"Le général Canalizo qui battait en retraite depuis Tampico sur Matamoros, avait été attaqué par les fédéraux, sous le commandement du général Vital Fernandez, près de Sta. Theresa, et était entré en force dans Matamoros dans la nuit avec 300 hommes. L'on s'attendait tous les jours à une attaque décisive des fédéraux sur Matamoros.

"Le décret d'expulsion lancé contre les français par le gouvernement mexicain était strictement mis en vigueur à Matamoros, par le chef politique Fco. Lojero. Il n'a voulu accorder aux citoyens Français que les 15 jours prescrits par la loi pour terminer leurs affaires.

"Le major-général de l'armée mexicaine A. Woll, Français d'origine, a donné sa démission pour ne pas être obligé de prendre les armes contre les troupes de sa patrie."

COMITE D'ENQUETE.

Le 17 janvier 1837, la chambre des représentans adopta une résolution et nomma un comité particulier de neuf membres relativement à cette partie du message du président qui avait rapport à la condition de diverses branches de l'exécutif, à l'*habilité* et à l'*intégrité* avec lesquelles elles ont été conduites, à l'exécution fidèle et vigilante des affaires publiques et aux plaintes quelconques auxquelles leurs gestion pouvait avoir donné lieu, &c. La résolution qui nommait ce comité fut présenté par M. Wise, de la Virginie. Au commencement de la session, et fut combattu par les dévoués serviteurs de l'administration jusqu'à la fin de semaine avant l'ajournement du congrès. La nomination du comité fut faite par l'orateur, M. Polk, qui, fidèle aux intérêts de son parti, le composa de six locofocos et de trois membres favorables à l'enquête.

Le comité s'assembla, se réunit de temps à autre et les scènes qui se passèrent dans la salle de ses séances ont déjà été publiées. On eut recours à tous les moyens praticables, et ce ne fut que le 3 mars, veille du jour où le congrès devait nécessairement s'ajourner que l'on put obtenir un rapport de ce conseil. Pendant les séances du comité, les 6 membres de l'administration volèrent en masse contre toutes les résolutions destinées à ouvrir les archives du département et réussirent à étouffer tous les efforts de la minorité de remplir le but de sa nomination, aussi bien que si l'orateur ne les avait choisis que dans cette intention.

On peut se faire une idée de la marche adoptée par la majorité, d'après sa conduite dans cette occasion.

Entre autres plaintes contre la conduite des officiers de l'exécutif, il s'en trouvait une qui accusait Amos Kendall, directeur-général des postes, d'être impliqué dans des fraudes considérables, par rapport aux terres réservées aux indiens. On l'accusait distinctement d'avoir trafiqué de l'influence de sa position dans le cabinet en faveur d'une compagnie de Boston, qui s'était ternie dans le but d'acheter les réserves indiennes dans le Mississipi. Suivant les termes de son accusateur le directeur-général des postes devait avoir un intérêt de $ 40,000 dans les opérations de la compagnie, s'il réussissait à obtenir le consentement du président à la vente de ces terres en faveur de la compagnie. Ce consentement du président fut obtenu et les spéculateurs prirent possession des terres à un prix de beaucoup au-dessous de leur valeur. La pièce, contenant cette accusation fut montrée à M. Kendall, et il fut prié de déclarer tous les faits à sa connaissance. La majorité vint aussitôt au secours du directeur-général des postes, et un vote partial de 6 voix contre 3 s'opposa à ce que les questions fussent posées. Il se trouva que M. Henshaw de Boston, l'un des acquéreurs, était à Washington. Il fut entendue comme témoin.

Question.—Est-il à votre connaissance que certaines personnes soient ou aient été intéressées avec Mr. Kendall, dans les profits résultant de l'achat et de la vente des terres publiques—quelles sont ces personnes ?

Réponse.—Je ne connais aucune personne intéressée dans ce moment avec Mr. Kendall dans les profits résultant de la vente et de l'achat des terres publiques.

Quest. m.—Connaissez-vous quelques personnes qui aient été intéressées avec Mr. Kendall, depuis qu'il est officier de l'exécutif, dans les profits résultant de la vente et de l'achat des terres publiques ?

Ici la majorité intervint encore et la question ne reçut point de réponse.

Ce fut ainsi que le comité de Mr Polk fit échouer toutes les tentatives faites pour arriver à une connaissance exacte de la situation des employés de l'exécutif.

En refusant le rapport du Secrétaire de la Trésorerie ouvert que les déficit de Swartwout, qui avaient commencé en 1829, six ans avant la nomination de ce comité, s'élevaient à $336,000. Un an après, il était de $1,016,000 et dans la 3e année, il fut porté à $1,135,000. Si l'on avait donné au comité l'entrée du département, il aurait certainement découvert le déficit assez à temps pour sauver près d'un million de l'argent du peuple, en rendant publique la conduite de ce seul officier. Il en aurait sans doute sauvé bien davantage, mais, c'est sur quoi l'on ne peut rien dire de positif tant que l'on ne pourra pénétrer dans les mystères de la trésorerie.

Le parti fait dans ce moment à Washington des effets semblables pour reproduire la farce de 1837. Le même orateur M. Polk, occupe encore le fauteuil et cette Chambre contient encore les mêmes instrumens de parti, ou d'autres qui les valent, et avec lesquels on se propose de former un comité, Cambreleng, Dr. Duncan, et autres gens de cette trempe, s'efforcent maintenant de confiner encore une fois la nomination de ce comité au même orateur, qui sans doute, a déjà choisi son monde, sans perdre de vue leur fidélité et leur obéissance servile. Le même *Globe* et les autres organes d'une presse de parti qui insultèrent si vilipendèrent les whigs qui en 1837 présentèrent la résolution pour un comité d'enquête, emploient encore dans ce moment contre eux leur artillerie d'injures et de calomnies, parce qu'ils s'opposent à ce que l'on fasse, aujourd'hui comme alors, de ce comité, un moyen d'empêchement et de défense.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Les officiers dont le déficit s'élevait à des sommes énormes, reçurent des certificats de fidélité, d'honnêteté et de vigilance. Ceux qui révoquèrent en doute leur probité et leur zèle, furent dénoncés comme autant de libellistes et de diffamateurs. On suit aujourd'hui la même marche.

L'infaillibilité des hauts fonctionnaires est prêchée par le même parti, quoiqu'on sache fort bien qu'ils ont prêté la main à la corruption. Et si, après l'ajournement du Congrès, M. Woodbury trouve que l'air de l'Europe est nécessaire à sa santé, nous le verrons l'hiver prochain affiché dans le Globe, comme un *vil conservatif*, comme on fait de Swartwout aujourd'hui.

WASHINGTON, 18 janvier.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Après quelques débats très animés entre M. Duncan, qu'on accuse d'être abolitioniste, malgré ses chaleureuses dénégations et M. Stanly, on reprend la discussion de la nomination du comité chargé d'examiner le déficit de M. Swartwout. On sait que l'administration voudrait que le comité fut nommé par l'orateur, et que l'opposition au contraire s'efforce de faire nommer le comité au scrutin.

On demande la question préalable (l'effet de la question préalable serait d'éliminer tous les amendements et de donner à l'orateur le choix du comité), et le vote donne 98 oui, 118 non.

M. Cambreleng propose de voter viva voce (afin de couper la nomination du comité au scrutin), maintenant qu'il est reconnu que la majorité de la Chambre ne veut pas l'en rapporter à l'orateur. L'orateur dit que si la motion de M. Cambreleng était adoptée, il faudrait les deux tiers des votes pour l'adoption de la résolution.

Cette décision donne lieu à une extrême agitation dans la Chambre et à de violents débats.

On propose encore d'ajourner pour éviter la décision de l'orateur, exigeant un vote des deux tiers pour adopter la résolution, c'est de sous-amender l'amendement de M. Cambreleng en remplaçant les mots *viva voce* par ceux-ci : *au scrutin*, et le sous amendement est adopté par 113 contre 105

Les amis de l'administration demandent si ses l'ajournement et sont interrompus dans leur motion par les cris de 'non,' 'non' partant de toutes les parties de la salle.

La chambre consultée repousse l'ajournement à une forte majorité.

Enfin à sept heures du soir on procède au vote au scrutin.

Messieurs Garland et Dromgoole de Virginie et Marvin de New York sont nommés scrutateurs.

A dix heures le scrutin est dépouillé et donne le résultat suivant

Nombre des votans,	216
Majorité absolue,	109
M. Harlan a obtenu	125
M. Wise,	1
M. Curtis,	123
M. Dawson,	123
M. Smith,	119
M. Elmore,	117
	112

Au second tour de scrutin sont nommés MM Cushman, Hopkins et Hubley.

Séance du 19 Janvier.

SENAT. La discussion du bill relatif au chemin de fer de Cumberland donne lieu à un débat très animé.

M. Merrick présente une pétition tendant à rétrocéder au Maryland et à la Virginie le district de Columbia. Renvoyé à une commission spéciale.

Dans la *Chambre des Représentants*, Mr. Elmore demande à ne pas faire partie du comité nommé la nuit précédente.

Mr. Wise s'oppose à la demande et il s'en suit une discussion à laquelle prennent part MM. Grinnell, Petrikin, Pickens, Dawson, Boon, Prentiss, Monsieur, Pope, Reed et Haynes.

La chambre consultée décide que Mr Elmore en dispense de faire partie du comité par 118 contre 95.

Mr Cushman fait la même demande qui lui est accordée par 106 contre 99.

Mr Hubley de Pa. fait la même demande qui lui est également accordée.

La chambre aura donc à faire un troisième tour de scrutin pour remplacer les membres dispensés par elle de faire partie du comité.

LEGISLATURE.

Séance du 28 Janvier.

SENAT.—Le Sénat s'est réuni à la chambre pour procéder à l'élection des six directeurs de la Banque des Citoyens, laissés d'après la charte de cette institution à la nomination de l'Etat, et s'est ensuite ajourné.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

M. Lewis introduit M. Morse, représentant de la paroisse de Natchitoches, qui est admis à siéger.

M. Davidson journe une résolution qui est lue deux fois et adoptée: cette résolution a pour but de charger le comité des affaires de la Banque des Négotiants, d's'enquérir du montant des escomptes, dépots, prêts, circulations des espèces dans les voutes, et de s'enquérir si elle n'a pas mis en circulation des billets de la Banque des Etats-Unis de Pennsylvanie, et de charger enfin tous les comités de s'enquérir si aucune des banques de la ville n'a fait des opérations en coton.

M. Dickinson a lu au nom d'un comité, fait son rapport sur un bill pour venir au secours de *Pine-Grove Academy*, moyennant une appropriation de $3000, ainsi que sur un bill appropriant $5000 pour l'avancement de *Springfield Academy*. Ces deux bills subissent leur première lecture.

Un bill relatif à la milice, en conséquence d'un passage du message du gouverneur, a été reporté ainsi qu'un bill rédigé sur une pétition des canoniers volontaires de Lafourche, et un acte pour amender les lois relatives à la milice.

M. Brashear fait divers rapports sur des bills qui seront mentionnés lors de leur discussion.

Après la suspension des règles, M. Brashear présente la résolution suivante, qui est lue deux fois et adoptée: Qu'il soit nommé trois Membres de la Chambre et membres du Sénat pour faire des arrangements pour l'inauguration du Gouverneur nouvellement élu lundi prochain. L'orateur nomme en conséquence MM Brashear, Chilone et C. M. Conrad.]

Divers bills sont présentés et plusieurs autres sont annoncés.

M. Lockett présente un bill redigé sur la pétition de la Chambre de Commerce d'Orléans pour amender divers actes relatifs aux gardiens du port, et pilote de la Nlle-Orléans. L'impression en est ordonnée et il est renvoyé à un Comité commercial.

M. C. Conrad introduit un bill pour venir au secours du Collège médical de la Louisiane. Lu pour la première fois.

L'Orateur soumet à la Chambre une communication de la Cour criminelle avec le rapport annuel du Grand Jury de la Paroisse de la Nlle-Orléans; après avoir été lu, il a été déposé sur le bureau.

Suivant avis antérieur, Mr. Muse présente un bill pour l'abolition de l'emprisonnement pour dettes excepté dans le cas de fraude. Renvoyé au comité judiciaire.

Le sénat s'étant réuni à la chambre, on a procédé au scrutin, à la nomination de six Directeurs pour la Banque des Citoyens. Après quatre ballotages, ont été élus dûment Messieurs W. F. C. Duplessis, D. H. Renner, V. Pain, Wm. McQueen, J. B. Armant, H. Bry.

ORDRE DU JOUR.

La résolution du sénat de charger nos représentants au Congrès de tâcher d'obtenir des allocations pour la construction de chemins de fer, prisons, &c. à l'usage de certaines paroisses, a été déposée sur le bureau.

Le bill relativement à la question belge, il n'est tenu des conférences à Londres pour lui donner une solution, mil doute que ce moyen n'assure un résultat prompt et pacifique qui donnera une nouvelle garantie d'impartialité à la Belgique et assurera la paix de l'Europe.

Après avoir mentionné l'évacuation d'Anvers, il continue : "L'Espagne est toujours en proie aux convulsions et ait de mêmes plaintes. Nous continuons à remplir envers nos alliés les clauses de la quadruple alliance. Le gouvernement de la reine régente n'a pas cessé de recevoir de nous, non seulement l'assistance que nous lui devons en vertu de traités, mais encore tout l'appui que l'intérêt de la France nous permet de lui donner.

J'espère que nos différends avec le Mexique et la République Argentine touchent à leur terme. Une nouvelle force navale a quitté nos ports et se trouve maintenant devant Vera-Cruz, pour obtenir du gouvernement mexicain la justice et la protection que notre commerce a si longtemps réclamées.

Il dit que les possessions d'Afrique sont dans une si bon prospère ainsi que les finances du royaume. Le roi en parfait de la naissance du comte de Paris dit que c'est la plus grande consolation que le ciel put lui donner et il promet qu'il sera, comme son père, élevé dans le respect de nos institutions et dans cet esprit de dévouement religieux à la France dont sa famille ne cessera de donner l'exemple."

Un journal ministériel dit que le ministère se propose d'opérer la conversion des cinq pour cent dès que la décision définitive de la question belge permettra de le faire avec sécurité. Cependant le silence du discours de la couronne sur cette importante question financière ne permet d'entrevoir aucune lueur à cet égard.

Bocage de Paris 17 janvier.—Cinq pour cent 109. 65. 109. 70. Quatre pour cent 102. Trois pour cent 79. 40. 79. 5. Actions de la Banque de France 2 710.—Actions de la Banque Lafitte de 1000 f. 1134. Obligations 5525. Fonds napolitains 99. Dette Espagnole active 16 1/4; Quatre Canaux 1250. Chemin de fer de St. Germain 650; Versailles rive droite, 585 rive gauche 227 50; Paris et Havre 930 50; Paris et Orléans 467 50.

D'après une lettre reçue à New Port par Mr. Gautrault, des ordres ont été donnés pour faire transporter de Bordeaux à Brest le nommé Leclair, cuisinier de l'Alexandre, avec tous les documents envoyés des E. Unis en France relatifs à ce navire et son équipage afin de prouver à la juridiction de l'affaire Maraud. Rix, que c'est le nommé Bailly, le charpentier John, un matelot, laissés à l'isle de France par les accusés étaient attendus d'un instant à l'autre par un bâtiment de guerre envoyé à cet effet par le gouvernement. D'ailleurs j'avais déjà fait la portée de voir à peu près toutes les femmes qui avaient joué un rôle dans les fastes de la révolution, et j'avais fini par en estimer une seule. En y réfléchissant, j'ai vu qu'une femme ne pouvait porter, au milieu d'une aussi effroyable catastrophe que les vices de son sexe et aussi de ses vertus. Ces vertus timides, aimantes, sensibles, croissent et se développent au sein de la paix et des jouissances domestiques; elles s'effraient, elles se perdent au milieu de la chaleur des débats, de l'ardeur des partis, du choc des passions. Le jeune tendre et délicat Camille Desmoulins ne se soutient pas sur ces sommets hérissés de fer et tient de sang. Pourquoi elle marche avec assurance, il faut qu'elle se fasse homme, ou, une femme homme est un monstre à mes yeux. Ah! qu'elles nous laissent à nous autres, à qui la nature a départi le triste avantage de la force, le champ de la dispute et le sort des combats! nous suffisons à cette cruelle destination sans qu'elles gardent un rôle plus facile et plus doux, celui de verser le baume sur les blessures et d'essuyer les larmes! Que leur âme expansive et compatissante aille chercher le meilleur dans quelque parti qu'il se trouve, et qu'elles le mesurent sur le moral qui ne leur permet pas de haïr.

Je tenais plus que jamais à mon opinion sur ce point quand un malheur commun vint rapprocher de Mme Roland. Son arrivée à la conciergerie était un événement, et je fus alors curieux de connaître cette femme célèbre, qui depuis quinze mois auparavant, devant obtenir en aussi peu de temps de nombreuses amis, de nombreux ennemis plus nombreux encore, un rang très élevé, une haute célébrité, des fers et la mort. Mme Roland était âgée de trente-cinq à quarante ans, elle avait la figure non pas régulièrement belle, mais très agréable, de beaux cheveux châtains, quelques traits durs ouverts, la taille se dessinait avec grâce, et elle avait la main parfaitement faite, son regard était expressif, et même dans le repos sa figure avait quelque chose de noble et d'animant. Elle n'avait pas besoin de parler pour qu'on devinât son esprit et le caractère sérieux de son âme; on l'entendait ne parlant avec plus de douceur et d'élégance. Elle avait dû à l'habitude de la langue italienne le talent de donner à la langue française un rhythme, une cadence véritablement neuve. Elle relevait encore l'harmonie de sa voix par des gestes pleins de grâce et de vérité, par l'expression de ses regards qui animaient avec le discours, et j'éprouvais chaque jour un charme nouveau à l'entendre, moins par ce qu'elle disait que par la magie de son débit. Elle réunissait à ces dons déjà si rares beaucoup d'esprit naturel, des connaissances variées en littérature et en économie politique. C'est ainsi que j'ai vu Mme. Roland, et j'ai souvenir que je la voyais avec une prévention défavorable.

A l'entendre, elle avait puisé le goût, ou, pour rendre ses termes, la passion de la liberté à la lecture des grands écrivains de l'antiquité. Là, elle avait vu l'humanité à un degré d'élévation dont elle avait été saisie toute dès son jeune âge. Caton l'ancien était son héros, et c'est probablement par respect pour ce dernier que Mme Roland qu'elle en avait fait prendre à son mari l'habit à la romaine et le costume. Je crois volontiers que la passion de Mme Roland pour la liberté décelait ce penchant d'une source aussi pure cependant, quoique ou d'un transportait de l'histoire ancienne à l'histoire moderne en supprenant qu'en voulût que le gouvernement passât tout entier aux talens, produits sous le nom de son mari, entrât aussi pour quelque chose dans sa passion en faveur du nouveau. Elle ne dissimulait pas que les deux ministères de son mari fut avaient apporté quelques améliorations dans l'administration publique, mais elle soutenait que ces deux ministères de son mari fut avaient apporté si peu de bien, qu'ils n'étaient pas même comparables aux maux effroyables